DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE de CESSY

FOLIO 96

D_CAS20220707_007

République Française

Département de l'Ain

Nombre de membres
Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 7
Absents : 4
Votants : 10

Date de convocation : 30 juin 2022
Date d'affichage : 30 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE CESSY

Le 7 juillet deux mille vingt-deux à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cessy, régulièrement convoqué le 30 juin 2022 s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme TEXIER Evelyne, Mme COTTRON Marie, Mme TEXIER Marjorie, Mme MIRAILLET Chantal, Mme MAILLARD Monique, Mme LEVRIER Séverine

Absents excusés : M. Christophe BOUVIER

Mme ROBILLARD Marine donne procuration à Mme COTTRON Marie

Mme SALAUN Bénédicte donne procuration à Mme VIPREY Serenella

Mme BOUIN Danielle donne procuration à Mme TEXIER Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme COTTRON Marie.

Nos imprimés sont produits par l'abrégate imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540331 - 09/10

FOLIO 97 **D_CAS20220707_001**

Approbation du compte-rendu de la séance du 7 avril 2022

Rapporteur : Madame VIPREY Serenella

La Présidente de séance demande aux membres du Conseil d'Administration si le compte-rendu de la séance du 7 avril 2022 appelle des observations.

Aucune observation n'est formulée.

Après en avoir délibéré,
à l'unanimité
Le Conseil d'Administration,

- **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du 7 avril 2022

Ainsi délibéré à Cessy, les jours, mois et an que dessus
ont signé au registre, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, délivré en Mairie de Cessy
Le 20 juillet 2022

Le Président du CCAS,
Monsieur Christophe BOUVIER

C.C.A.S. DE CESSY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
01170 - AIN

DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE de CESSY

FOLIO 98 **D_CAS20220707_008**

République Française

Département de l'Ain

Nombre de membres
Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 7
Absents : 4
Votants : 10

Date de convocation : 30 juin 2022
Date d'affichage : 30 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE CESSY

Le 7 juillet deux mille vingt-deux à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cessy, régulièrement convoqué le 30 juin 2022 s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme TEXIER Evelyne, Mme COTTRON Marie, Mme TEXIER Marjorie, Mme MIRAILLET Chantal, Mme MAILLARD Monique, Mme LEVRIER Séverine

Absents excusés : M. Christophe BOUVIER

Mme ROBILLARD Marine donne procuration à Mme COTTRON Marie

Mme SALAUN Bénédicte donne procuration à Mme VIPREY Serenella

Mme BOUIN Danielle donne procuration à Mme TEXIER Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme COTTRON Marie.

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540331 - 09/10

FOLIO 99 **D_CAS20220707_008**

Logement du CCAS – Renouvellement de la convention à titre révocable à compter du 17 août 2022.

Rapporteur : *Madame Serenella VIPREY*

Madame VIPREY Serenella, Vice-Présidente du CCAS, rappelle que par délibération en date du 10 septembre 2019 le conseil d'administration a décidé de louer l'appartement du CCAS à Monsieur Rémi CHABAIN, à compter du 17 août 2019 pour la durée d'une année, dans le cadre d'une convention de location à titre précaire et révocable.

Madame VIPREY, rappelle que l'appartement du CCAS est attribué en priorité à des personnes à revenus modestes.

Cette convention arrive à échéance le 16 août 2022 et Monsieur Rémi CHABAIN souhaite continuer à occuper le logement encore une année supplémentaire.

Par conséquent, et vu la situation de Monsieur Rémi CHABAIN, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du conseil d'administration :

- de continuer à louer cet appartement à Monsieur Rémi CHABAIN à compter du 17 août 2022 et jusqu'au 16 août 2023, dans le cadre d'une convention à titre précaire et révocable.
- de fixer le montant de la redevance mensuelle à 396.53 € (en prenant en compte la révision du prix du loyer annuel) hors charges.

Mme MIRAILLET souhaite connaitre combien de temps la convention à titre révocable peut être renouvelée à une même personne. Madame TEXIER indique que la convention peut être renouvelée pendant 5 ans.

Après en avoir délibéré,
à l'unanimité
Le Conseil d'Administration,

- **DECIDE** de continuer à louer l'appartement, propriété du CCAS, à Monsieur Rémi CHABAIN à compter du 17 août 2022 pour la durée d'un an ;

FOLIO 100 **D_CAS20220707_008**

- **FIXE** le montant de la redevance mensuelle à 384.36 € en prenant en compte la révision du prix du loyer annuel hors charges ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS à signer la convention de location à titre précaire et révocable et tout document s'y rapportant.

Ainsi délibéré à Cessy, les jours, mois et an que dessus
ont signé au registre, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, délivré en Mairie de Cessy
Le 20 juillet 2022

Le Président du CCAS,
Monsieur Christophe BOUVIER

C.C.A.S. DE CESSY
01170 - AIN

DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE de CESSY

FOLIO 101 **D_CAS20220707_009**

République Française

Département de l'Ain

Nombre de membres
Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Présents : 7
Absents : 4
Votants : 10

Date de convocation : 30 juin 2022
Date d'affichage : 30 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE CESSY

Le 7 juillet deux mille vingt-deux à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cessy, régulièrement convoqué le 30 juin 2022 s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme TEXIER Evelyne, Mme COTTRON Marie, Mme TEXIER Marjorie, Mme MIRAILLET Chantal, Mme MAILLARD Monique, Mme LEVRIER Séverine

Absents excusés : M. Christophe BOUVIER

Mme ROBILLARD Marine donne procuration à Mme COTTRON Marie

Mme SALAUN Bénédicte donne procuration à Mme VIPREY Serenella

Mme BOUIN Danielle donne procuration à Mme TEXIER Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme COTTRON Marie.

Nos imprimés sont produits par l'abrégue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540331 - 09/10

FOLIO 102 **D_CAS20220707_009**

Compte-rendu des actes

Le Président de séance rend compte des décisions prises en application de la délégation de compétences accordée par le conseil d'administration en séance du 2 juillet 2020.

Le 29 mars 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 4 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 5 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 6 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 7 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 7 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 100 euros.

Le 11 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 12 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 12 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 13 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 14 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 14 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 18 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 19 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 19 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 21 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 21 avril 2022 Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 25 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 26 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 27 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 27 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 28 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 28 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 2 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 3 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 5 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 3 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 9 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 10 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 11 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 16 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 17 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 23 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 24 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 25 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 30 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 31 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 1er juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 2 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 2 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 2 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 7 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 7 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 8 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 8 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 16 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 16 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 23 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros

Le 23 juin 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Aides Ukraine

Le 7 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 7 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 7 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 7 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros

Le 7 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 14 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 14 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 14 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 14 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 14 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 14 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 14 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 14 avril 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 21 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 21 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 21 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 21 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 21 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 21 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 21 avril 2022 Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 21 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 28 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 28 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 28 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 28 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 28 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 28 avril 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 28 avril 2022 Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 2 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé une facture de pharmacie de 71.98 euros.

Le 5 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 5 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 5 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 5 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 5 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 5 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 5 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 5 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 75 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 12 mai 2022, Monsieur Christophe BOUVIER, Président du CCAS, a signé un bon alimentaire de 75 euros.

Le 16 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 16 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 19 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 75 euros.

Le 25 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 25 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 26 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 75 euros

Le 30 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 30 mai 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 2 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 2 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 2 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 2 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 2 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 2 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 2 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 2 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 75 euros

Le 7 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 7 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 50 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 9 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 75 euros

Le 14 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 14 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, a signé un bon alimentaire de 25 euros.

Le 28 juin 2022, Madame Serenella VIPREY, Vice-Présidente du CCAS, à signé un bon alimentaire de 75 euros.

Le Conseil d'Administration,

Vu la délibération du 2 juillet 2020

- **PREND ACTE des actes passés en vertu de la délégation de compétences citées ci-dessus.**

FOLIO 110 **D_CAS20220707_009**

Ainsi délibéré à Cessy, les jours, mois et an que dessus
ont signé au registre, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, délivré en Mairie de Cessy
Le 20 juillet 2022

Le Président du CCAS,
Monsieur Christophe BOUVIER

C.C.A.S. DE CESSY
01170 - AIN